



contre la lâcheté de ce ministère qui, pour un sourire de Bismarck, retire à l'armée son meilleur chef.

» Le suffrage universel vengera le suffrage universel en volant en masse pour le général qu'on veut retrancher du nombre des Français.

» A partir de demain, nous commencerons la campagne dans tous les départements où des élections sont prochaines.

» Nous demandons dans le Nord, dans les Ardennes, dans l'Aisne, dans l'Aude, dans la Dordogne, des correspondants volontaires.

» Le général est pauvre comme un brave qui a toujours bien servi et qui n'a jamais trempé dans une affaire de Bourse. Ses amis ne sont pas riches, voilà pourquoi nous demandons des agents électoraux volontaires.

» Pour tout ce qui concerne l'agitation électorale, écrire à M. Mermeix, à la Cocarde, 442, rue Montmartre, à Paris.

» Nous avons reçu aujourd'hui, pour être offert au général Boulanger, un magnifique bas-relief, *Perrotine-émail*, représentant le médaillon du général. Nous ferons parvenir à son adresse ce beau présent et nous remercions le donateur d'avoir choisi la *Cocarde* comme intermédiaire entre lui et le général. »

## LA RÉCLAME

Le *National* rapporte certains souvenirs qui montrent M. Boulanger opérant lui-même pour se faire de la réclame :

« Commandant une brigade en province, chargé d'une mission diplomatique aux États-Unis, commandant le corps d'armée d'occupation de Tunisie, il était déjà le général de la réclame, le soldat de la lettre imprimée. Je me souviens d'avoir vu arriver bien souvent, au journal où j'écrivais alors, un cavalier ou un planton porteur de plis où tantôt on trouvait la carte du général Boulanger annonçant à la presse son arrivée à Paris, tantôt même une note toute rédigée à insérer.

» Cette simple préoccupation de tenir la presse et le public au courant de ses moindres mouvements, alors qu'il n'était rien ou presque rien, peint bien le caractère de l'homme.

» Débarquait-il de Valence, ou de New-York, ou de Tunis... Vite, un mot aux journaux ! Que personne n'en ignore ! Et la presse, bonne enfant, se hâta de propager cette importante nouvelle. Et c'est ainsi, peut-être, qu'à force de savoir faire parler de lui, le général Boulanger est monté d'étoile en étoile. »

## ÉTRANGER

### LA PROCLAMATION DE FRÉDÉRIC III

La proclamation de l'Empereur a été accueillie avec enthousiasme par la presse berlinoise, y compris la *Gazette de Voss*, organe des libéraux, mais aussi avec froideur par le vieux parti prussien, qui y

constaterait une certaine tendance à briser avec les traditions.

La lettre à M. de Bismarck a produit grand effet et a dissipé quelques doutes au sujet des relations que l'on croyait devoir être assez tendues entre le nouvel empereur et le chancelier.

L'attitude de la Russie inspire la plus grande confiance dans l'avenir.

Cela n'empêche pas la presse de déclarer qu'après les obsèques on reprendra la campagne à l'extérieur pour la solution de la question des Balkans.

Un journal dit qu'il faudra bien que l'Autriche s'incline devant le plan combiné de l'Allemagne et de la Russie. Il est vrai qu'un autre ajoute que l'Autriche est toute disposée à accepter, en ce qui concerne la Bulgarie, les vues communes des deux empires voisins.

### LE SERMENT DE FRÉDÉRIC III

Le conseil des ministres a décidé que l'Empereur prêterait un serment écrit.

Il se rendra à Berlin si sa santé le lui permet, se présentera au Reichstag, remettra la formule du serment au chancelier de l'Empire qui en donnera lecture à la Chambre. A la fin de cette lecture, l'Empereur pourra prononcer ces mots : *Jeh Schwore, « je le jure. »*

S'il ne peut se rendre au Reichstag, la prestation de serment aura lieu dans la chapelle de Charlottenbourg, devant une délégation du Reichstag, du Landtag et du Conseil fédéral.

## A BERLIN

### Funérailles de l'Empereur

Les funérailles de l'empereur Guillaume ont eu lieu hier vendredi, à midi 1/2. Voici, d'après le programme qui avait été arrêté par Frédéric III, comment s'est accomplie cette cérémonie :

A partir de onze heures, toutes les cloches ont sonné; après la première sonnerie le cortège s'est mis en marche; il était composé d'un escadron ou d'un bataillon de chaque régiment de la garde; venaient ensuite les fonctionnaires et les officiers de la maison du Roi; les fonctionnaires du maréchalat de la Cour, le médecin de l'Empereur, les pages, les chambellans précédant les ministres. Ceux-ci portaient la couronne impériale, l'épée royale, l'épée impériale, les sceptes de l'Empire, le diadème, etc., etc.

Derrière le char marchait le cheval de bataille de Guillaume, puis venait la bannière impériale portée par le général Papp, commandant des gardes du corps.

Immédiatement après suivaient le fils de l'Empereur, le nouveau kronprinz, entouré des rois de Saxe, de Belgique, de Roumanie, du prince impérial, du prince Henri, des membres de la famille royale, tous les hôtes princiers venus pour assister aux obsèques et les envoyés étrangers, généraux, adjutants et aides-de-camp des princes des maisons souveraines; MM. le maréchal de Moltke, le Statthalter d'Alsace, les chevaliers de l'ordre de l'Aigle-Noir, les géné-

raux, les présidents du Reichstag et du Landtag, les fonctionnaires et employés de la Cour, puis une députation du Reichstag et du Landtag, des villes de Berlin et de Potsdam.

Par suite du froid, l'Empereur n'assistait pas aux funérailles.

Le service divin a été célébré par M. Kœgel, prédicateur de la Cour. Pendant la bénédiction du cercueil, l'infanterie a tiré les trois salves prescrites; le cercueil a été enlevé du catafalque par douze colonels et placé sur un char funéraire, dont huit officiers de l'état-major conduisaient les chevaux; quatre chevaliers de l'Ordre de l'Aigle-Noir tenaient les cordons du poêle, des généraux portaient un dais au-dessus du cercueil.

Le cortège a escorté le corps jusque dans l'allée de la Victoire, où les personnages princiers ont monté en voiture et se sont rendus séparément à Charlottenbourg.

Depuis Berlin jusqu'à Charlottenbourg, le cortège n'a été composé que d'un régiment des gardes du corps. Aussitôt après la bénédiction du corps, l'artillerie a tiré une salve de 401 coups de canon.

Le *Temps* a reçu de Berlin la dépêche suivante, datée d'hier vendredi, midi 15 :

« La cérémonie commence. Les princes sont assis sur des tabourets rouges. Le cercueil est couvert de velours rouge. Autour, debout, tournant le dos au public, se trouvent le comte de Stolberg, tenant la couronne, M. de Puttkamer le sceptre, M. Maybach le globe impérial, le général de Bronsart l'épée, M. Friedberg les sceptes, M. Lucius la chaîne de la décoration de l'Aigle-Noir, M. de Bötticher le chapeau électoral, M. de Gossler et M. de Scholz l'épée électoral, le général de Papp l'étendard impérial, en soie blanche avec aigle à deux têtes.

» Le prince et la princesse Guillaume, la reine de Roumanie sont assis en demi-cercle devant l'autel. Le chancelier et M. de Moltke sont absents. Le pasteur Kœgel lit de courts versets de psaumes suivis de répons avec orgue. Tous les assistants entonnent le cantique : « Ce que Dieu fait est bien. Sa volonté est juste. »

» M. Kœgel fait l'oraison funèbre; elle dure à peine dix minutes; puis l'assistance entière chante encore le cantique favori de l'Empereur : « Si je dois un jour partir, ne me quitte pas. »

» Puis a lieu la bénédiction, tandis qu'au dehors des salves d'artillerie retentissent. Le cercueil est porté vers sa voiture par douze colonels. La voiture, très simple, est traînée par huit chevaux empanachés et enrobés de noir.

» Le service a duré trois quarts d'heure; la haie est formée jusqu'à la porte de Brandebourg par des corporations et par des étudiants bottés et coiffés de toques ou de chapeaux à plumes. »

On télégraphie de Berlin, 15 mars, au *Figaro* :

« Un officier de la Maison de l'Empereur attendait à la gare la mission fran-

çaise, qui est arrivée à huit heures, et la conduite à l'Hôtel Central, où des appartements ont été préparés. Le général Billot et les officiers qui l'accompagnent sont les hôtes de l'Empereur pendant leur séjour à Berlin.

» Les officiers français sont allés visiter le Dôme et, dans l'après-midi, le général Billot et le général de Sesmaisons se sont rendus chez le chancelier qui était trop souffrant pour les recevoir. Le prince de Bismarck a fait remettre sa carte à chacun des officiers français.

» Les généraux Billot et de Sesmaisons ont été reçus par le comte Herbert de Bismarck. »

Le nombre des couronnes et des bouquets pour l'ornementation du cercueil est considérable. C'est le prince impérial qui s'était chargé de ce soin.

La princesse héréditaire a déposé une grande palme avec un bouquet sur le cercueil.

Les sept petits-fils de l'Empereur défunt ont envoyé une couronne de muguet bordée de roses et de myosotis et ornée d'un ruban portant leurs noms. Le prince Henri a envoyé une branche de palmier avec une couronne de muguet.

La grande duchesse Marie de Mecklembourg a offert une garniture de palmes, la reine de Wurtemberg avec une couronne de camélias et d'orchidées avec un ruban aux couleurs russes et wurtembourgeoises. La couronne de la reine régente d'Espagne est composée d'une centaine de camélias. Le roi de Portugal a envoyé une couronne de lauriers garnie de feuilles de chêne, et la reine de Portugal une couronne de violettes. Le roi Charles et la reine Elisabeth ont envoyé une palme et une couronne de lauriers.

La couronne offerte par l'ambassadeur de France est composée de camélias, de violettes et de perce-neige. Elle est ornée de rubans aux couleurs de France.

## ITALIENS ET FRANÇAIS

On écrit d'Arles :

« Nous avons déjà raconté l'assassinat de deux zouaves par une troupe d'Italiens; hier ont eu lieu les obsèques de ces malheureux soldats, qui ont fourni l'occasion d'une manifestation patriotique.

» Lundi soir, un piquet de vingt-cinq hommes, du 23<sup>e</sup> chasseurs à pied, arrivaient pour faire évacuer les sbords de la Mairie. La foule les acclame et refuse de circuler. Les soldats rentrent alors à la caserne. Dix mille personnes réclament les assassins des deux zouaves dont on veut la tête. A minuit, 400 hommes de troupe arrivent sur la place de l'Hôtel-de-Ville, qui est enfin évacuée. Au moment où la porte s'ouvre, une immense clameur retentit : *A mort les assassins!* Force est restée à l'armée, mais la foule a suivi le fourgon. Devant la caserne, elle cria : *Vivent les zouaves ! ouvrez-leur les portes qui se vengent!*

» Des roues et des pierres sont mises sur la route et, enfin, quand les prisonniers sont

Votre Excellence, je me fais dresser mon lit auprès de celui de la jeune comtesse. Mais le matin, quand elle parait au déjeuner de la table d'hôte, le sourire aux lèvres, je remarque que ses yeux sont rougis et ses paupières gonflées, comme une personne qui aurait passé la nuit à pleurer. »

— Enfin ! murmura M<sup>me</sup> de Gastein en lisant et relisant ces lignes avec délices. Je la tiens donc en ma puissance, cette belle et fière Française ! Helorich n'est plus là pour la protéger, et d'ailleurs je crois que son esprit a passé, car il n'est pas venu une seule fois à Berlin depuis la paix pour essayer de la rejoindre. (A suivre.)

## CHRONIQUE THÉÂTRALE

### L'Amour mouillé

Un public nombreux assistait, lundi, à la représentation donnée au bénéfice de M. Philippe, secrétaire général et régisseur, qui s'est acquis, pendant toute la saison théâtrale, par son aimable courtoisie, les sympathies des dilettantes saumurois.

Les auteurs de *L'Amour mouillé* se sont inspirés de l'ode d'Anacréon et la muse du poète grec a communiqué à leur livret un je ne sais quoi de gracieux qui fait le charme de ces trois actes. Ici *L'Amour mouillé* n'est pas le dieu de la fable, mais le jeune prince de Syracuse qu'une tempête a jeté sur le côté de Tarente, avec son fidèle Cascarino,

au moment où les jeunes filles du pays viennent de briser la statue de l'Amour en raillant son pouvoir.

Trempé jusqu'aux os, le pauvre prince s'est endormi à la place où se trouvait la statue. Les petites imprudentes l'entourent et la princesse Lauretta se sent profondément émue; de son côté, le prince Carlo, charmé par la beauté de la princesse, s'en éprend aussitôt. Par suite de cette rencontre, Lauretta, qui est fiancée au prince Ascanio, refuse de consentir à ce mariage et préfère se retirer au couvent.

C'est dans ce couvent que nous retrouvons nos amoureux où, après une série d'épisodes amusants, le prince Carlo triomphe de tous les obstacles qui s'opposaient à son bonheur et peut épouser la princesse de Tarente.

La partition de M. Varney est vive, gaie, entraînante et remplie d'airs très agréables à entendre, offrant un continuel contraste de couplets bouffes et de mélodies délicates. Il faut citer, au premier acte, le joli conte de « *L'Amour mouillé* », les couplets spirituels de Cascarino : *J'ai couru villes et villages*, et le final gracieux : *Il n'a pas l'air en colère*; au deuxième acte, la poétique romance : *La nuit par l'aurore est chassée*; le récit plein d'originalité : *Je suis femme et je suis sensible*; le duo de « *la volière* », un vrai bijou mélodique, et enfin au troisième acte la chanson affriolante de la

marchande d'oranges.

L'interprétation ne mérite que des éloges et les artistes ont obtenu le plus grand succès. M<sup>me</sup> Carré a rempli le rôle du prince Carlo avec une gentillesse des plus coquettes, se montrant tour à tour pétulante et passionnée; elle a chanté avec un art délicat ses divers couplets, et après l'air du Colibri, *Prisonnier dans sa cage*, elle a été bissée et couverte d'applaudissements enthousiastes. M<sup>me</sup> Pauline Doux, qui jouait le rôle de Lauretta, s'est montrée dans le complet épanouissement de sa beauté troublante et de ses grâces aimables. Sa voix fraîche, pure, sonore, a exprimé admirablement la tendresse passionnée de la jeune Tarentine. Deux bouquets ont été offerts aux deux gracieuses artistes au milieu des applaudissements de toute la salle. M<sup>me</sup> Rita Lelong, toujours excellente comédienne, a été diseuse originale et spirituellement drôle dans le rôle de Catarina. MM. Molivier, Mesle et Cardon ont donné un certain relief à leurs rôles épisodiques.

M. Allain a un débit et une allure franchement comiques dans le personnage grotesque de Pampinelli. M. Molivier plait par sa désinvolture cocasse et ses grimaces facétieuses dans celui de Cascarino, et M. Berger est franchement ahuri dans celui d'Ascanio. Au baisser du rideau, tous les artistes ont été rappelés.

Les *Deux Timides*, qui ont servi de lever de ri-

deau, sont divertissants. Le premier timide est un caduc orné d'une fille gentille et espiègle; le second timide est un avocat amoureux de la jeune fille que son père a promise en mariage à un certain Garadoure. L'avocat intimidé se retirerait d'ici ne découvrirait que son rival est un veuf qui a été condamné autrefois pour avoir battu sa première femme. Le veuf est éconduit et le mariage se fait. M. Philippe a été très amusant dans le rôle de Thibaudier, il a joué avec une bonhomie naturelle et a soulevé plusieurs fois les plus joyeux éclats de rire; M. Molivier a représenté le rôle de Frémis d'une façon drôlatique; M. Asmiro a eu de l'entrain dans celui de Garadoure. Dans le rôle de Cécile, M<sup>me</sup> Molivier a été charmante d'ingénuité et M<sup>me</sup> Cazeaux a montré de la finesse dans son bout de rôle de soubrette.

Lundi prochain, clôture de la saison théâtrale 1887-1888. C'est M. Justin Née, on le sait, qui conserve la direction des scènes d'Angers et de Saumur pour la campagne prochaine. Donc, plus de six mois s'écouleront avant qu'une nouvelle troupe d'opéra se fasse entendre parmi nous. D'ici là, notre théâtre verra sans nul doute plusieurs tournées artistiques comme celle qui, ce soir même, nous offre une des plus importantes nouveautés dramatiques de l'année.

extraits du fourgon, la force armée est impuissante à les protéger. Un des assassins est presque étranglé. Un gendarme reçoit une grave blessure à la jambe; un sous-officier est blessé au front.

Mardi, à neuf heures, des ouvriers sont allés sur les digues du Rhône, où vingt ouvriers italiens sont employés. Ils les ont pourchassés à coups de pelle, de fourche et de pierres. Un d'eux a été presque assommé. Les autres ont pris la fuite.

A dix heures, vingt mille personnes se pressent devant l'hospice pour les obsèques, qui ont revêtu le caractère de la plus émouvante et patriotique manifestation. Plus de trente couronnes avaient été envoyées et la souscription pour les obsèques a produit en deux heures 4,700 fr. Toutes les paroisses, tous les officiers de la garnison, le juge de paix, le sous-préfet, le maire, le président du tribunal de commerce, 800 hommes des chasseurs y assistaient.

Au cimetière, le maire, dans un discours, a invité la population au calme, et le capitaine Pellier a remercié la population des marques de sympathie données à l'armée.

Les entrepreneurs se sont engagés à chasser les Italiens de leurs chantiers.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 mars.

Le mouvement de hausse sur nos rentes se continue, et le coupon trimestriel détaché aujourd'hui sera vite regagné: le 3 0/0 est à 82,15; le 4 1/2 0/0 à 106,80.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,381. Les obligations foncières et communales ont un bon mouvement d'affaires et donnent lieu à des achats nombreux. Les Bons de la Presse et les Bons à Lots continuent à être très demandés.

La Société Générale se maintient solidement à 435, le dividende pour 1887 qui sera, proposé par le conseil d'administration sera comme dans les précédents exercices, de 12,50 par action.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs nets d'impôts. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,510 francs sur le dernier exercice.

L'assemblée générale des actionnaires de l'Assurance financière est convoquée pour le 5 avril.

L'action de Panama clôture à 257. Dans quelques jours seulement on connaîtra les résultats définitifs. Dès à présent, on sait qu'ils sont très satisfaisants. La compagnie pourra ainsi attendre le débat qui va s'ouvrir devant les Chambres au sujet des futures obligations à lots.

La Transatlantique se traite à 517,50.

La Société Industrielle des Métaux reste bien tenue malgré quelques réalisations.

Le Comptoir d'Escompte cote 1,037,50.

Le marché des actions de nos chemins de fer est calme. Les diverses obligations sont très soutenues.

### NOUVELLES MILITAIRES

ARRIVÉE A POITIERS DU NOUVEAU COLONEL DU 125<sup>e</sup> DE LIGNE

Mardi soir, M. Bidot, le nouveau colonel du 125<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est arrivé à Poitiers.

Jedi, à une heure, il a été reconnu officiellement par le régiment, réuni dans le champ de la Madeleine.

C'est M. le général Faivre, commandant la 34<sup>e</sup> brigade d'infanterie, qui a présenté le nouveau colonel à ses soldats.

Après la revue et le défilé, les troupes sont rentrées dans leurs casernes et les drapeaux du 125<sup>e</sup> de ligne et du 68<sup>e</sup> territorial ont été déposés à l'hôtel de France, où M. le colonel Bidot est descendu.

A la suite des conflits qui s'étaient produits entre la population et le 7<sup>e</sup> chasseurs, ce régiment est parti hier matin, se rendant par étapes, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> escadron à Nevers, le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> à Vendôme. Depuis trois jours, tous les sous-officiers étaient consignés par mesure de précaution. Aucun incident au départ.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CRUE DE LA LOIRE

Le maximum de la crue de la Loire a été observé à Blois, le 16 mars, à 2 heures du matin. Il s'est élevé à 3<sup>m</sup> 48. A Tours, il s'est élevé à 3<sup>m</sup> 12, à 4 heures du soir.

A Saumur, le maximum, que l'on supposait devoir être de 4<sup>m</sup> 70, ne paraît devoir s'élever qu'à 4<sup>m</sup> 50.

On présume qu'il aura lieu le 17 mars, vers 8 heures du matin.

A Saumur, aujourd'hui samedi (midi), la Loire était à 4<sup>m</sup> 40; le fleuve est moins chargé d'écume; les dépêches font espérer que les eaux ne dépasseront guère le niveau actuel.

Le temps s'est remis au froid, et cet abaissement de température vient fort à point pour arrêter la crue.

Le baromètre monte. Le vent est nord. La neige, qui a tombé de nouveau ce matin, a voilé une grande partie de la journée.

CRUE DU CHER

Le maximum de la crue du Cher a été observé à Saint-Amand, le 16 courant, à 6 heures 25 du matin; il s'est élevé à 2<sup>m</sup> 20.

Les eaux marquaient hier matin, à 8 heures, 2<sup>m</sup> 71 à Noyers et 2<sup>m</sup> 60 à Tours au pont du Sanitas.

Une nouvelle crue se manifeste sur le Cher.

On présume que le maximum sera de 2<sup>m</sup> 70 à Noyers et qu'il aura lieu le 18 courant.

On pense que les eaux atteindront à Tours, au pont du Sanitas, 2<sup>m</sup> 70 le 19 mars au soir.

CRUE DE LA VIENNE

Le maximum de la crue de la Vienne a été observé le 15 mars à 10 heures du soir à Châtellerault, où il s'est élevé à 2<sup>m</sup> 40, et hier matin à Nouâtre où il a atteint 4<sup>m</sup> 76.

Les eaux en décroissance à Confolens marquaient hier matin à 8 heures 1<sup>m</sup> 37.

L'ÉLECTION DU GÉNÉRAL LACRETELLE

Avant-hier, la Chambre a validé l'élection du général Lacretelle, élu le 26 février député de Maine-et-Loire.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur la prise en considération du contre-projet de M. Gillet (suppression de l'exercice chez les débitants de boissons):

Pour l'adoption, 317; contre, 205.

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour: MM. Berger, Fairé, de la Bourdonnaye, général Lacretelle, de Maillé, Merlet, de Soland, de Terves.

Scrutin sur le paragraphe 2 de l'article 1<sup>er</sup> de la commission tendant à la suppression du privilège des bouilleurs de cru:

Pour l'adoption, 282; contre, 219.

Nos huit députés ont voté contre la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

Dans les divers scrutins auxquels ont donné lieu les articles, amendements et contre-projets du budget des recettes, la députation de Maine-et-Loire a été logique et scrupuleusement loyale dans ses votes successifs. Elle n'a pas voulu faire naître des espérances de dégrèvements en ce moment irréalisables. Elle n'a pas entrepris de supprimer, sans savoir comment les remplacer, les 180 millions nécessaires que fournit l'impôt des boissons. Mais, en même temps, nos députés ont voté toutes les modifications dans la perception, qui rendraient moins pénible pour les contribuables le recouvrement de l'impôt sur les spiritueux.

La suppression de l'exercice, remplacé par l'abonnement, était une mesure qui ne désorganiserait pas le budget, déjà en déficit d'un demi-milliard. C'est pour cela que la Droite a voté l'amendement Gillet, puis le remplacement de l'exercice par l'abonnement.

Le maintien du droit des bouilleurs de cru a été également voté par toute la députation de Maine-et-Loire.

Quand, après tous ces votes, il a fallu se prononcer sur l'ensemble, ce ne pouvait être qu'un vote négatif que la Droite pouvait émettre; elle n'y a pas manqué.

MÉDAILLES D'HONNEUR

En exécution du décret du 16 juillet 1886, le ministre du commerce et de l'industrie a accordé des médailles d'honneur aux ouvriers et employés dont les noms suivent:

Médailles d'argent

M. Lépine (An'oine), ouvrier typographe à l'imprimerie Godet, à Saumur.

M. Moire, ouvrier flateur à Angers.

M. Passedoit, forgeron aux Mines de Chalonnès (Maine-et-Loire).

M. Beauchet, ouvrier mouleur, à la fonderie d'Abilly (Indre-et-Loire).

M. Revet (Louis), ouvrier typographe dans la maison Alfred Mame et fils, à Tours.

Médailles de bronze

M. Limouzin, ouvrier de la maison Alamanet, à la Séguinière (Maine-et-Loire).

M. Périseau, ouvrier typographe à Angers.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS ET DU MIDI

Fêtes de Pâques. — Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées: Arcachon, Biarritz, Pau et Saint-Jean-de-Luz (tarif A n° 11).

A l'occasion des fêtes de Pâques, les billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 qui seront délivrés par les gares du réseau d'Orléans, du dimanche 25 mars (Rameaux), au samedi 31 dudit mois, ces deux jours inclus, pour les stations balnéaires et hivernales du réseau du Midi désignées au tarif A n° 11, seront exceptionnellement valables pendant 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ÉPILOGUE DU CENTENAIRE DE DAVID D'ANGERS

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire:

« Nous avons dit que M. Kaempfen, directeur général des Beaux-Arts, délégué de M. le ministre de l'instruction publique, était venu représenter le gouvernement au Centenaire de notre illustre compatriote. Nous lui avons même reproché d'avoir, par un discours indiscret, métamorphosé cette fête de l'art en une fête politique et, peut-être même dans sa pensée, électorale. Il semble que nous ne sommes pas les seuls à avoir été choqués de cette attitude, car si l'arrivée de ce personnage officiel a été solennelle, son départ d'Angers, mardi soir, par le train de 9 heures 25, a été assez pitoyable. Personne, pas même l'administration, n'était là pour le reconduire, le remercier, si l'on estimait qu'il eût droit à des remerciements, et lui dire adieu. C'est maigre pour un gros personnage républicain représentant le gouvernement.

« Que la municipalité fit défaut, cela s'explique, attendu qu'elle ne devait pas être très satisfaite; mais que la préfecture se soit abstenue, c'est raide! Sans deux ou trois membres de l'Association artistique qui connaissent M. Kaempfen et qui sont allés le saluer, on eût dit un modeste conscrit rejoignant isolément son régiment. »

MORT DE L'ÉVÊQUE DE POITIERS

M<sup>r</sup> Bellot des Minières, évêque de Poitiers, est mort avant-hier matin à Paris.

M<sup>r</sup> l'évêque de Poitiers revenait de Rome d'où il était parti souffrant, mais sans que son état pût inspirer le moindre inquiétude.

A son arrivée à Paris, il a été frappé mercredi soir d'une congestion cérébrale et il est mort jeudi matin à onze heures, après avoir reçu les derniers sacrements.

M<sup>r</sup> Bellot des Minières était né à Poitiers le 15 novembre 1822. Il avait été préconisé évêque le 13 décembre 1880 et sacré à Bordeaux le 30 janvier 1884.

Le corps doit être ramené aujourd'hui à Poitiers.

### Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 17 mars, 12 h. 50, soir.

Le général Logerot, ministre de la guerre, a fait signer au conseil des ministres le décret nommant le général Warnet commandant le 13<sup>e</sup> corps, en remplacement du général Boulanger.

Le ministre du commerce, M. Dautresme, déposera aujourd'hui à la Chambre un projet de loi demandant un crédit de 300,000 francs pour la participation de la France aux expositions internationales de 1888.

MORT DE M. CARNOT PÈRE

M. Carnot, sénateur, père du Président de la République est mort; ses obsèques auront lieu lundi.

Salle du Cirque ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (11<sup>e</sup> ANNÉE).

DIMANCHE 18 Mars 1888, à 1 h. 1/2.

DERNIER GRAND CONCERT EXTRAORDINAIRE

Avec le concours de M. Henri MARÉCHAL, compositeur; M<sup>me</sup> PANCHIONI, chanteuse ténor; M<sup>lle</sup> MELODIA, soprano; MM. BOSQUIN, ténor, et LAFARGUE, baryton.

Programme. — Ouverture d'Euryante (Weber). — La Nativité; les Amoureux de Catherine; le Miracle de Naim; la Taverne des Trabans; les Vivants et les Morts; l'Etoile; la Taverne des Trabans (H. Maréchal). — Air des Noces de Figaro (Mozart). — Arioso du Roi de Lahore (Massenet). — Air d'Iphigénie en Tauride (Gluck). — Air du Freischütz (Weber). — Ballet de la Légende de l'Ondine (G. Rosenlecker).

BOURSE DE PARIS

DU 16 MARS 1888.

Rente 3 0/0	82 12
Rente 3 0/0 amortissable	85 95
Rente 4 1/2 (nouveau)	106 75
Obligations du Trésor	515 »»

Alcools pour brûler

M. DOUESNEL, — ÉPICERIE CENTRALE, — ayant obtenu de la Direction des Contributions Indirectes l'autorisation de dénaturer des alcools dans ses entrepôts, pourra livrer ce produit au titre de 95 degrés, et sans aucune odeur, au prix unique de 4 fr. 30 la bouteille d'environ un litre.

Les Propriétaires de la Maison de Vente à Crédit par Abonnement

L'ÉPARGNE POPULAIRE

3 et 5, rue Plantagenet, Angers

87, rue d'Orléans, Saumur,

Ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, que par suite de la réorganisation complète de leur Maison et de la création de plusieurs Rayons, ils feront, à partir du 10 MARS, subir à toutes leurs Marchandises une baisse de prix assez importante pour défer toute concurrence.

Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr.

Il n'existe qu'un seul véritable Alcool de Menthe, c'est L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et dissipant à l'instant tout malaise. Excellent aussi pour la toilette, les dents. 48 ans de succès. — 46 récomp. dont 25 méd. d'or. — Dépôts partout.

FABRIQUE A LYON, COURS D'HERBOVILLE, 9

REFUSER LES IMITATIONS EXIGER le nom DE RICQLÈS sur les flacons

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 17 mars,

1<sup>re</sup> REPRÉSENTATION DE

Angers par-ci, Angers par-là, grande revue locale, de Gaston Laperrière, musique de Laffage.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES LITTÉRAIRES PARISIENNES (2<sup>e</sup> année) Paul DESHAYES, directeur-administrateur.

Samedi 17 Mars 1888.

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE AVEC LE CONCOURS DE

M. ABEL, du Vaudeville; M<sup>lle</sup> B. DHARCOURT, du Vaudeville; M<sup>me</sup> PAUL DESHAYES, du Palais-Royal; M<sup>me</sup> HERBERT CASSAN, de la Porte-Saint-Martin; M<sup>lle</sup> LUCEUILLE, de la Renaissance; M<sup>lle</sup> M. DESCHAMPS, du théâtre impérial de Saint-Petersbourg; M. COURT, du Vaudeville.

Le grand succès actuel de la Comédie-Française

LA SOURIS

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. Édouard PAILLERON, de l'Académie française, auteur du Monde où l'on s'ennuie.

Distribution: Max de Simiers, M. Abel; Marthe de Moisan, M<sup>lle</sup> B. Dharcourt; M<sup>me</sup> de Moisan, M<sup>me</sup> P. Deshayes; Clothilde Voïska, M<sup>me</sup> H. Cassan; Hermine de Sagancey, M<sup>lle</sup> Luceuille; Pépa Ribaut, M<sup>lle</sup> M. Deschamps.

Mise en scène exacte à celle du Théâtre-Français.

On commencera par:

L'AUTRE MOTIF, comédie en 1 acte, de M. E. Pailleron, jouée par M<sup>lle</sup> Luceuille, M. Deschamps et M. Court.

Direction: JUSTIN NÉE

LUNDI 20 Mars 1888.

BOCCACE

Opéra bouffe en 3 actes, paroles de MM. Henri Chivot et Alfred Daru, musique de F. de Suppé.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**FAILLITE GERBEAU.**

Les créanciers de la faillite du sieur Gerbeau, entrepreneur de pavage à Saint-Hilaire-Saint-Florent, sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal, salle des faillites, le mardi 27 mars 1888, à une heure du soir, pour assister à la vérification de leurs créances dans cette faillite et les affirmer devant M. le juge-commissaire.

Les créanciers convoqués par le présent avertissement qui n'auraient pas encore remis au syndic de ladite faillite ou au greffe du Tribunal leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre des sommes par eux réclamées, sont priés de le faire quelques jours avant la vérification ci-dessus indiquée.

Chaque créancier peut se faire représenter par un fondé de pouvoir, muni d'une procuration enregistrée.

(174) Le Greffier, GAUTIER.

Etudes de M<sup>e</sup> JAMES, notaire à Saint-Etienne de Corcoué (Loire-Inférieure), et de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur (Maine-et-Loire).

**ADJUDICATION**

Le Mardi 17 Avril 1888, à une heure de l'après-midi, à Saint-Etienne-de-Corcoué, en l'étude de M<sup>e</sup> JAMES,

**DE LA BELLE TERRE DU GRAND-BOIS**

située commune de Saint-Colombin (Loire-Inférieure),

D'une superficie de 150 hectares d'un seul tenant ;

Cette propriété comprend : maison de maîtres, vastes servitudes, trois métairies, quatre borderies, vingt hectares d'excellentes vignes,

**Chasse - Pêche.**

Près la propriété sera établie une gare pour le chemin de fer de Nantes à Legé.

Mise à prix : 210,000 fr.

Pour tous renseignements et visiter, s'adresser auxdits M<sup>e</sup> JAMES et LE BARON. (168)

**A LOUER DE SUITE**

En totalité ou par portions,

**VASTE MAISON**

Avec nombreuses servitudes y attachant,

Le tout très propre au commerce, et situé au centre du Pont-Fouchard.

S'adresser à M. GOUZÉ-MARTIN, propriétaire, demeurant au Pont-Fouchard, ancienne route de Doué.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1888, UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, MAISON

Située rue de la Comédie, n<sup>o</sup> 7.

S'adresser à M. FAVARON.

**A LOUER DE SUITE APPARTEMENT**

De six pièces, au premier ou au second,

Route d'Angers, en face la gare.

**A LOUER**

Belle Cave en roc

S'adresser rue des Basses-Perrières, 24. (126)

**A CÉDER**

Pour cause de santé,

Epicerie et Débit de Vin Situés rue de Fenet, 58, à Saumur.

**BILLARD A VENDRE**

Rue de Fenet, 58, Saumur.

**A VENDRE**

La plus grande CAVE de Saumur

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des vins ou comme glacière.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

A Saumur,

**COFFRE-FORT**

Système Haffner aîné.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

Chiens courants, d'espèces différentes.

S'adresser à M. ANGEARD, au château de la Salle, à Montreuil-Bellay. (161)

**A VENDRE**

JUMENT âgée de 4 ans, s'allant et se montant facilement. Robe noire.

S'adresser à M. REVEAU, château de Pécé.

**A VENDRE**

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique ;  
Vin rouge nouveau à 80 fr. ;  
Vin rouge supérieur à 100 francs ;  
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

**LE JARDIN**

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise),

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord ; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs.

**Offres et Demandes**

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande place, le mari comme cocher et la femme comme cuisinière. (132)

ON DEMANDE un jeune homme de 14 à 15 ans ayant de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME d'un certain âge demande un emploi de bureau dans une maison de commerce ou dans une administration.

S'adresser au bureau du journal.

**EPICERIE PARISIENNE**

**MAISON IMBERT ET FILS**

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

**GRANDE BAISSÉ DE PRIX**

SUCRE, 1 <sup>er</sup> choix, cassé ou en pains, le kilog.	1 05
— cassé régulier, le kilog....	1 15
CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog..	2 40
— 1 <sup>re</sup> qualité,	2 60
— extra,	2 80
— mélange supérieur —	3 00

**LE COLLÈGE DE SAUMUR**

PRÉPARE AUX

**ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS**

ET A L'EMPLOI

**D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte**

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4<sup>er</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

**LESSIVE - IRIS** LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

**SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS**

**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS								SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.								
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir		
Saumur(ori.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur(ori.)	»	4 16	»	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7		
Saumur(état.)	»	8 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur(état.)	8 31	4 13	»	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»		
Nantillyhalte.	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	»	8 37	4 26	8 43	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»		
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil(a.)	»	9 19	4 55	9 08	Vernantes	»	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»	
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 11	»	4 40	8 56	— (départ.)	»	9 29	5 2	9 20	Noyant-Méon.	»	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 47	
Montreuil(a.)	»	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08	le Vaudelnay.	»	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir.	»	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	
— (départ.)	»	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	»	9 50	5 20	5 44	»	»	»	»	»	»	»	»	
Thouars	»	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11	Doué	»	9 57	5 27	6 31	»	»	»	»	»	»	»	»	
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Poitiers	»	16 33	»	»	»	»	12 12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

**LIGNE D'ORLÉANS**

ANGERS - SAUMUR - TOURS											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 28	9 45	Angers	2 19	6 30	8 45
La Ménitré	»	7 10	9 10	12 08	3 43	6 13	10 45	La Ménitré	»	7 10	9 10
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22	»	Les Rosiers	»	7 19	9 18
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29	»	St-Clément	»	7 26	»
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	»	St-Martin	»	7 33	»
Saumur(a.)	»	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 34	Saumur(a.)	»	7 46	9 34
— (départ.)	»	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	10 34	— (départ.)	»	7 52	9 37
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	»	Varennes	»	8 05	9 48
Port-Boulet	»	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	10 50	Port-Boulet	»	8 20	9 57
Langeais	»	8 26	9 59	1 19	5 07	7 26	11 16	Langeais	»	8 26	9 59
Tours	»	8 50	9 42	11 05	5 36	7 55	11 48	Tours	»	8 50	9 42

**TOURS - SAUMUR - ANGERS**

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Tours	1 23	5 15	7 15	11 35	2 05	5 25
Langeais	»	5 43	»	12 13	2 49	6 08
Port-Boulet	»	6 20	»	12 46	3 09	6 43
Varennes	»	6 32	»	12 57	»	6 54
Saumur(a.)	»	6 45	»	1 08	3 24	7 06
— (départ.)	»	6 52	»	1 13	3 29	7 11
St-Martin	»	7 06	»	1 25	»	7 29
St-Clément	»	7 13	»	1 31	»	7 39
Les Rosiers	»	7 21	»	1 38	3 45	7 49
La Ménitré	»	7 32	»	1 48	3 52	7 59
Angers	»	7 57	»	2 30	4 17	8 32

**SAUMUR - LA FLÈCHE**

STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	1 40
Vivry	7 24	1 31	7 33	1 53
Longué	7 45	1 45	7 48	2 14
Jumelles	8 08	1 57	8 01	2 37
Baugé	8 33	2 13	8 18	2 57
Clefs	9 01	2 30	8 37	3 19
La Flèche	9 20	2 45	8 52	3 44